

Grande alose – *Alosa alosa*

Espèce migratrice amphihaline anadrome

Statut UICN France : En danger critique

Protection : Convention OSPAR Annexe V (protection et conservation écosystèmes et diversité biologique de la zone maritime) ; Convention de Berne Annexe III (exploitation réglementée) ; Directive européenne « Habitats » Annexe II et V (espèce d'intérêt communautaire, mesures de gestion prélevement et exploitation) ; Arrêté du 08/15/1988 (espèce protégée) et arrêté du 23/04/2008 (protection des zones de frayères, d'alimentation et de croissance).



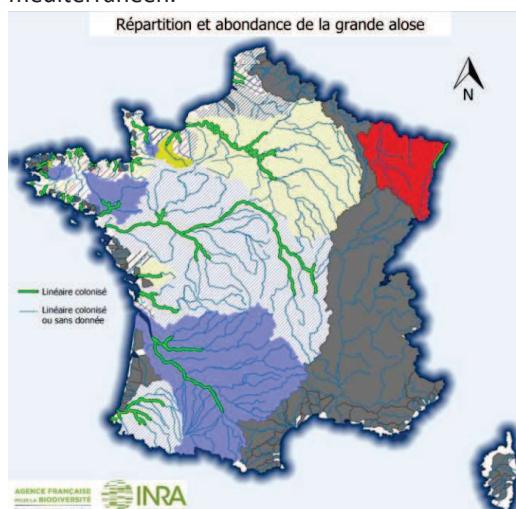
Cycle biologique et habitats

Le cycle biologique de la grande alose comporte 4 stades de vie :

- Le stade larvaire, après éclosion des œufs, les larves restent localisées sur le fond, **sous les galets de la frayère**, jusqu'à la résorption de leur vésicule vitelline.
- Le stade **aloson en eau douce**, correspondant aux alevins et juvéniles qui **s'alimentent dans la colonne d'eau (comportement pélagique)** et débutent leur **migration de dévalaison** vers l'aval par des déplacements actifs transversaux courant juin-juillet et ce jusque fin octobre. Leur alimentation est composée principalement de crustacés, de zooplancton et de larves de diptères.
- Le stade **alosons en estuaire**, qui début en fin d'été peut s'étendre sur une assez longue période. Certains auteurs considèrent que les alosons ne feraient que traverser l'estuaire sans y stabuler, d'autres considèrent que les alosons séjournent dans l'estuaire jusqu'à ce que les conditions abiotiques (température et salinité) deviennent défavorables, ce qui déclencherait leur fuite vers l'océan.
- Le stade **adulte** qui correspond :
 - A la phase de **croissance en mer** qui dure probablement de 2 à 4 années. Durant cette phase les individus ne s'éloigneraient guère des côtes (20 km) et resteraient près des embouchures des fleuves.
 - A la phase de **migration de reproduction en eau douce**. La migration de montaison a lieu de fin février à juillet vers les zones de frayère.
 - A la **reproduction** qui dépend beaucoup de la température (seuil 14-16°C), et localisées sur des frayères caractéristiques correspondant en général à des zones d'accélération situées entre les deux faciès de chenal lotique et de radier, au-dessus d'une granulométrie grossière. La reproduction a lieu en surface, les géniteurs effectuant des rotations très rapides caractéristiques et appelées « bull ». Les œufs sont pélagiques et vont se déposer entre les interstices du substrat de la frayère.

Distribution

La grande alose colonise la plupart des grands cours d'eau de la côte atlantique. Actuellement elle a totalement disparu du pourtour méditerranéen.

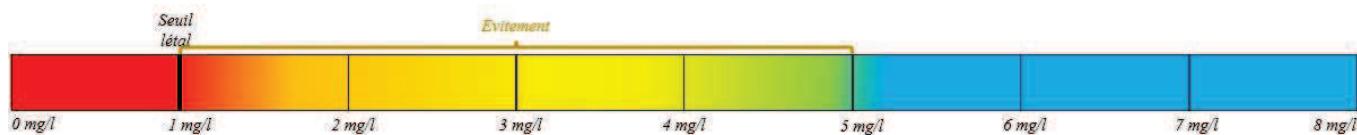


Distribution de la grande alose dans les fleuves français (Guirec et al., 2018)

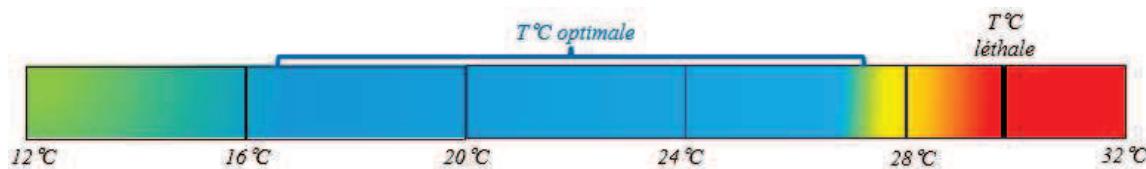
Relations aux caractéristiques physicochimiques

Salinité : espèce présentant des capacités physiologiques d'adaptation à la salinité notamment lors des passages en zones estuariennes soit pour le stade adulte soit pour le stade aloson dévalant.

Oxygène :



Température :



Principales périodes d'activité biologique

Stade	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Montaison des géniteurs												
Reproduction												
Dévalaison des alosons en rivière												
Séjour des alosons en estuaire												

Besoins migratoires

La grande alose a parfois besoin de traverser les marais littoraux pour accéder à ses zones de frayères (montaison des géniteurs), puis pour aller en mer (dévalaison des alosons). Les enjeux migratoires ne seront donc **FORTS** que si le marais est connecté à un réseau hydrographique de rivières en amont d'au moins 10 m de largeur présentant des faciès favorables à la reproduction. Dans les autres situations, les enjeux sont **TRES FAIBLES**.

Utilisation des zones de marais

Les marais littoraux ne constituent qu'une zone de passage pour la grande alose, aussi bien pour les géniteurs à la recherche de cours d'eau au courant vif et au substrat grossier pour se reproduire, que pour les alosons qui cherchent à rejoindre la mer. Les enjeux en termes de capacité d'accueil sont donc **TRES FAIBLES**.

Menaces identifiées en zone de marais

Rupture de la continuité écologique.

Capacités de franchissement

Les capacités de nage des géniteurs sont importantes, autour de 3.5-5 m/s. Ce n'est pas une espèce sauteuse, elle est donc sensible à tout ouvrage modifiant la ligne d'eau (seuil, digue, rampe, écluse...).